

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 Juin 2026

90x26

MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE **ASSOCIATION "AMANDIERS FESTI'VIE "**

L'association Amandiers Festi'vie, présidée par Monsieur Cédric Esteve - Siret 93079799800018- 286 boulevard du muguet 13170 les Pennes Mirabeau, sollicite la commune pour disposer de la salle Jas Rod le 26 septembre 2026 pour l'organisation d'un concert caritatif dont les bénéfices seront reversés à l'association Vision d'Avenir Pour l'Enfance qui soutient et accompagne des enfants dans leur combat contre les cancers pédiatriques, leucémies infantiles et le handicap.

En conséquence, il est proposé de mettre la salle Jas Rod gracieusement à disposition de l'association Amandiers Festi'vie le 26 septembre 2026.

L'association devra compléter un dossier type de location de cette salle.

Vu l'avis favorable de la commission Animation du Territoire

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE la mise à disposition gratuite de la salle Jas Rod à l'Association Amandiers Festi'vie le 26 septembre 2026
 - SE PRONONCE comme suit
- | | | |
|--------------|----|---|
| POUR : | 34 | – M. ESTEVE Cédric ne participe pas au vote |
| CONTRE : | 0 | |
| ABSTENTION : | 0 | |

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
TOM LEBOEUF

LE MAIRE
ROMAIN AMARO